

Synthèse de la procédure accident de service, de travail, de trajet (écoles publiques)

(Evènement ayant créé un dommage à la santé physique ou psychique dans le cadre du travail)

Les encadrés oranges concernent :

- Les personnels stagiaires et titulaires (enseignants des écoles publiques)
- Les agents contractuels de droit public, accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) bénéficiant d'un contrat d'une durée minimale de 12 mois et exerçant à temps complet

Informations détaillées : <https://www.ac-toulouse.fr/lot-accident-de-travail-maladie-professionnelle-124786>

Agent victime d'un accident

